

Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger	Chambre Régionale d'Agriculture de Dosso	Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua
		

Fiche technique : Maladie de NEWCASTLE

Rédaction : Docteur Balkissa Seyni Issa (RECA), Docteur Hamza Hamey (CRA Dosso), Docteur Leila Mahaman Bassirou (CRA Tahoua).

1) Qu'est-ce qu'on peut dire sur l'aviculture au Niger et la maladie de Newcastle ?

Au Niger, l'aviculture est pratiquée par la majorité de la population rurale et notamment les femmes. Elle permet d'obtenir des revenus réguliers pour des milliers de ménages, revenus leur permettant de faire face à de nombreuses dépenses tant pour l'alimentation que pour la santé ou l'éducation.

Mais l'élevage de volailles se heurte à une maladie terrible et régulière appelée maladie de Newcastle. La maladie est fréquente au Niger et entraîne des mortalités importantes des volailles surtout en milieu rural. Elle est aussi appelée Koatou en Zarma et Dan killo en Haoussa.

Au Niger, cette maladie est présente généralement au cours du dernier trimestre de l'année (octobre, novembre et décembre). La maladie de Newcastle est très contagieuse, elle se propage partout et rapidement, tue des milliers de volailles (poules, pintades, coqs et poussins). Une fois que la maladie est dans votre élevage c'est terminé il n'y a rien à faire mais vous **pevez prendre des mesures pour prévenir cette maladie qui est la vaccination**, elle réduit considérablement le taux de mortalité des volailles.

2) Comment reconnaître la maladie ?

- Les volailles (adultes ou poussins) sont faibles, bougent moins et perdent l'appétit ;
- Elles ont le bec ouvert et respirent difficilement ;
- Elles peuvent avoir la tête penchée ou le cou tordu ;
- Elles présentent un écoulement nasal et une diarrhée verte ;
- Elles peuvent présenter des paralysies des ailes et des pattes, avoir des tremblements, et se mettre en boule ;
- Un arrêt partiel ou complet de la production d'œufs est possible.

Tous ces signes se présentent de façon progressive, la maladie touche pratiquement toutes les volailles présentes. On assiste à un taux de mortalité qui peut atteindre 100%.

3) Comment les volailles attrapent-elles cette maladie ?

Le virus est transmis par contact direct avec des oiseaux infectés, par contact avec du matériel contaminé (par exemple de l'eau ou des aliments contaminés par des excréments) ou par l'air.

4) La maladie de Newcastle est-elle transmissible à l'homme ?

La consommation d'œufs, de viande de volaille et de produits d'origine avicole ne présente aucun danger pour la santé humaine.

5) Comment prévenir (éviter) la maladie ?

- Nettoyer et désinfecter en profondeur les poulaillers et le matériel d'élevage régulièrement ;
- Ne pas introduire de poules dans la maison, l'élevage ou même le village en période de maladie dans la zone ;
- En cas d'introduction d'une nouvelle poule en période de maladie, la mettre en quarantaine c'est à dire l'isoler à loin des autres pendant 2 semaines ou la tuer immédiatement pour la manger.
- Lutter contre les nuisibles, notamment prévenir le contact direct et indirect des volailles avec les oiseaux sauvages, tels que les pigeons et les autres oiseaux dans les poulaillers.

Une fois l'animal atteint, il n'existe aucun traitement. Dès qu'un sujet dans une même bande est infecté, tous les sujets non vaccinés sont affectés.

Pour prévenir cette maladie, tous les éleveurs doivent **faire vacciner leur volaille** idéalement en début de saison sèche froide et faire un rappel tous les 3 ou 4 mois. Il faut vacciner toutes les volailles y compris les poussins qui ont déjà leurs premières plumes (poussins de 5 jours).

NB : Il ne faut jamais vacciner des animaux malades.

6) A qui s'adresser pour la vaccination ?

La vaccination contre la maladie de Newcastle est payante mais elle permet de protéger les volailles. Il faut s'adresser aux vétérinaires (SVPP) ou à leurs auxiliaires d'élevage. Les produits sont disponibles à leur niveau. La vaccination coûte 50 F par poulet quel que soit sa taille.

Vous pouvez également contacter les services de l'Élevage pour plus d'informations.



Les signes respiratoires très prononcés de la maladie de Newcastle

Enabel



Le RECA bénéficie du financement du Projet REEL Mahita (Enabel) et du Programme de Renforcement de la Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest (FSRP / Banque mondiale).